

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 18

Date de la convocation : 18/03/2024

Objet : Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T

Numéro : III-2024/22

SEANCE du 25 mars 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE et le vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, DEPUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : MASCRE Gérard pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à ZARADER Karine, LELEU Gérard pouvoir à DELSOL Alain, GUELIN Carole pouvoir à TORRES Sébastien

Absents : DOTTO Christian, BASCANS Pascale, PAROLIN Vanessa, LEROUX Jean-François, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Décision n°2024-07 du 19 mars 2024

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'installation d'une chaudière au club house du rugby pour un devis d'un montant de 15 093.95 € HT soit 16 603.33 € TTC.

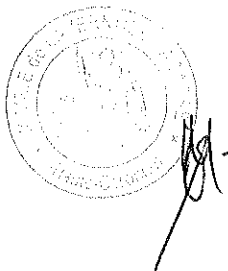
LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE des décisions citées, prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

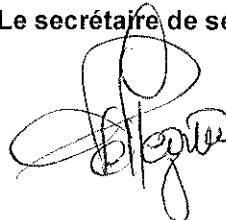
Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le _____ et de la publication le _____

A LAVERNOSE LACASSE LE 25/03/2024

Le Maire A.DELSOL



Le secrétaire de séance



REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2024

Application agréée E-legalite.com